sur le point d'être achevés, afin que la Chambre puisse juger de l'exactitude de l'exposé que j'ai fait. Il nous faudra payer à échéance dans le cours de la présente année \$1,879,000 de dettes; en 1877-8, \$5,731,000; en 1878-9, \$7,624,000, en 1879-80, \$6,060,000, et d'autres sommes moindres dans les années qui suivront immédiatement. Il est inutile d'affirmer que ce fait offre et m'a toujours offert de sérieux embarras; et je regrette infiniment que les honorables messieurs qui ont présidé aux finances du pays avant moi n'aient pas cru devoir commencer ces travaux publies un pen plus tôt ou un peu plus tard. Il est certain que le fait d'avoir à payer les frais de ces travaux, au moment où il nous faudra liquider une dette très-considérable, offrira un sérieux désavantage dans la négociation de nos emprunts.

Il est probablement nécessaire que je fasse maintenant connaître à la Chambre le montant de revenu ordinaire que nous comptons recevoir dans le cours de la présente année. D'après mon expérience de 1875, c'est avec hésitation que je vous soumets mon budget actuel. Tout ce je puis dire autant que mon honorable ami le Ministre des Donanes et moi pouvons nous faire une idée de l'avenir, c'est qu'il est probable qu'il satisfera aux circonstances. L'année prochaine, je compte que les Douanes donneront \$13,500,000; l'Accise, \$5,500,000; les Timbres, \$250,000; les Postes, \$1,100,000; les Travaux Publics, \$1,700,000. Nons calculons qu'il y aura une augmentation sur le revenu de l'année dernière, vû les nouvelles recettes que nous espérons recevoir des chemins de fer de l'Ile du Prince Edouard et de l'Intercolonial. Nous comptons retirer de diverses sources et comme intérêts \$1,200,000 : ce qui portera les recettes totales à \$23,250,000, tandis que l'évaluation de la dépense est un peu inférieure à cette somme. Ces chiffres convrent les points principaux sur lesquels je crois nécessaire d'appeler l'attention. Je pense qu'il sera clair pour la Chambre et pour le pays, que le Gouvernement a raison de regarder la situation comme purement exceptionnelle. Quiconque considère la remarquable extension qu'ont prise